Posters

Programme opérationnel relatif à la mammofaune et à l'avifaune exotiques envahissantes continentales de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)

Que faire en cas d'observation de bernache(s) du Canada en région PACA ?

Observation visuelle de bernache(s) du Canada au temps t ?

oui

Noter la date, le lieu, l'effectif...

DÉTECTION

Saisir la donnée dans **BD Biodiv**

SIGNALEMENT

bdbiodiv.oncfs.net

@ automatique

non

Hors enquête spécifique

partenaires extérieurs (non exhaustif)

Obtenir la date, le lieu, l'effectif...

DÉTECTION

information

demande d'un appui

sollicitation possible

Prise en compte de la problématique

ALERTE

si pas réalisé précédemment

Vérifier la donnée au temps t+1

VÉRIFICATION

*En période de chasse**

*Hors période de chasse**

Jusqu'au 31 mars au plus tard

sinon

Envoyer courrier à la DDT(M)

ALERTE

autorisation individuelle délivrée par le Préfet

tirs selon la situation (autres interventions possibles)

Si autorisation individuelle

Intervenir sur le(s) individu(s)

INTERVENTION

ou

Suivre l'évolution de(s) individu(s)

NON-INTERVENTION

naturalisation possible

sinon équarissage

Stocker l(es) individu(s) prélevé(s)

IDENTIFICATION

Remplir une fiche retour d'expérience

SUIVI ET ÉVALUATION

envoi @

**se référer aux dates d'ouverture et aux modalités de chasse pour ces espèces pour le département concerné.*

Quel rôle ?

Agent de l'ONCFS

Référent faune exotique envahissante

Chef de service

Agent habilité (ONCFS), lieutenant de louveterie...

Chasseur(s)

Existe-t'il un protocole spécifique ?
À vérifier sur le serveur R:\Public\EEE

Quels sont les enjeux de cette espèce en PACA ?
Se renseigner sur la réglementation actuelle

Contexte propice à une intervention ?
Vérifier les périodes de chasse, etc.

© Wikimédia Commons, 2016

Bernache du Canada
Branta canadensis en vol

© Wikimédia Commons, 2016

Bernache du Canada
Branta canadensis en repos

AM 02-09-2016 : chassable
AM 28-06-2016 : nuisible
AM 30-07-2010 : interdite d'introduction
AM 10-08-2004 : détention réglementée

- Exclusion compétitive avec d'autres oiseaux autour du nid
- Dégâts sur les milieux fragiles (eutrophisation, érosion)
- Dégâts sur les cultures, prairies

© COTTAZ C., 2016

Besoin d'un renseignement ?

Référent régional "faune exotique envahissante" :
Virginie CROQUET (virginie.croquet@oncfs.gouv.fr)
Cellule Technique PACA, Graveson (13)

Poster n°7, Version avril 2017. Par : Cyril COTTAZ et Virginie CROQUET (ONCFS, DIR PACA-Corse, Cellule Technique PACA).